

# Thonon magazine

N°124

Septembre - Novembre 2023



OUVERTURE DE

**LA MAISON DES  
ASSOCIATIONS  
ET DU BENEVOLAT**

À LA UNE

**QUELLE VILLE  
POUR DEMAIN ?**

EN ACTION

**LE PORT BIENTÔT  
RELIÉ AU CENTRE-VILLE**



© Jyhell photographie



**CHRISTOPHE ARMINJON**  
Maire de  
Thonon-les-Bains  
Président de  
Thonon Agglomération

Madame, Monsieur,  
Chers concitoyens,

**Violences urbaines**

Dans la nuit du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet, Thonon a connu une vague d'exactions commises au préjudice d'une douzaine de commerçants. Triste écho à des appels à la violence lancés partout dans le pays, ces atteintes aux biens sont évidemment inacceptables et ce, d'autant plus qu'elles sont, pour l'essentiel, l'œuvre de mineurs soustraits à l'autorité de leurs parents.

Sans l'appui du Centre de commandement et de supervision urbaine (CCSU) et l'intervention de quinze policiers municipaux venus prêter main-forte aux forces de l'ordre, nul doute que ces événements auraient connu les mêmes développements que dans d'autres villes où les séditeux s'en sont pris à des bâtiments publics et parfois même à des élus.

J'exprime en conséquence notre reconnaissance à l'ensemble des agents du service public mobilisés pour l'occasion : policiers nationaux et municipaux, gendarmes, pompiers, fonctionnaires du corps préfectoral, mais aussi collaborateurs des services administratifs et techniques de la Ville et de l'Agglomération, sans qui nos rues n'auraient pas retrouvé aussi vite leur tranquillité et leur aspect ordinaire.

Je réitère également notre soutien à l'ensemble des commerçants victimes de dégradations et de vols, à qui la Ville a proposé un accompagnement dans le processus d'indemnisation.

**La sécurité, notre priorité**

Dès notre prise de fonctions, nous avons fait de la sûreté et de la tranquillité une priorité. Contre l'avis de conseillers municipaux d'opposition, les effectifs de la Police Municipale ont été doublés et nos agents agissent désormais 7 jours sur 7, de jour comme de nuit, à l'aide de moyens renforcés. Et les résultats ne se sont pas fait attendre : nombre de rapports d'intervention multiplié par 6, contrôles routiers de vitesse multipliés par 16, nombre d'interpellations multiplié par 7. De son côté, le CCSU a permis de répondre à 250 réquisitions judiciaires (+ 329 %), dont 85 % ont été probantes.

**Journal bimestriel de la ville de Thonon-les-Bains**

Édité par le service Communication - Directeur de la publication : Christophe ARMINJON - Responsable de l'édition : Muriel DE SAINT-LOUP  
Rédactrice en chef : Marie DUVERGER - Couverture © Sémaphore  
Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire  
Conception-réalisation : LATITUDE - Publicité : DU BRUIT AU BALCON  
www.dubruitaubalcon.com - Impression : IME BY ESTIMPRIM 25 110 Autechaux -  
Tirage : 22 000 exemplaires - Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2023



© Grisan Architectes



© Antoine Berger



P.4  
Retour  
en images

P.7  
Les actus

P.10  
Au cœur de...

P.12  
En action

P.17  
Rencontre avec



P.7



# P.18

## À LA UNE

Quelle ville  
pour demain ?

P.18

© Sémaphore

## P.25

### L'agglo

## P.27

### Expressions politiques



P.10



P.29

© Adagp, Paris, 2023 © Alain Dubouloz

## P.28

### Culture

## P.30

### Rendez-vous

## P.33

### Le budget participatif

## P.34

### Transition écologique



P.12

© Antoine Berger



# Retour en images

7 juillet



## PRENDRE DE LA HAUTEUR

Le concours de saut à la perche, organisé à l'occasion du meeting international d'athlétisme, se jouait pour la première fois au port de Rives, sous les applaudissements de nombreux amateurs et curieux.

© Antoine Berger

© Antoine Berger

8 juillet



## INAUGURATION DU NOUVEAU STADE D'ATHLÉTISME

**Engagement pris, engagement tenu !** La Ville compte désormais un nouvel équipement sportif homologué pour accueillir des compétitions nationales et internationales. Les nombreux élus et personnalités du milieu sportif ont pu constater la qualité des infrastructures, parmi lesquelles un terrain de football, une piste de course de 8 couloirs, des équipements périphériques de lancer de marteaux, saut en hauteur, saut à la perche, saut en longueur, lancer de javelot et tir à l'arc. Sans oublier, la tribune qui peut accueillir jusqu'à 1 000 spectateurs. Place maintenant aux compétitions !

12 juillet

## HOMMAGE AUX JUSTES DE FRANCE...

... en présence du Grand Rabbin de France et du Président du Consistoire central israélite de France qui ont salué par la même occasion le travail réalisé par le Docteur Jean-Bernard Lemmel, décédé en novembre 2022.



© Yan Tisseyre

7 juillet > 25 août



## SUCCÈS POUR LES NOCTURNES DE THONON

Chaque vendredi, vous étiez nombreux à profiter des animations organisées par la Ville. Voilà une nouvelle formule qui a trouvé son public ! Les vendredis à Thonon, ça bouge !



13 > 15 juillet



© Guillaume Mouchet

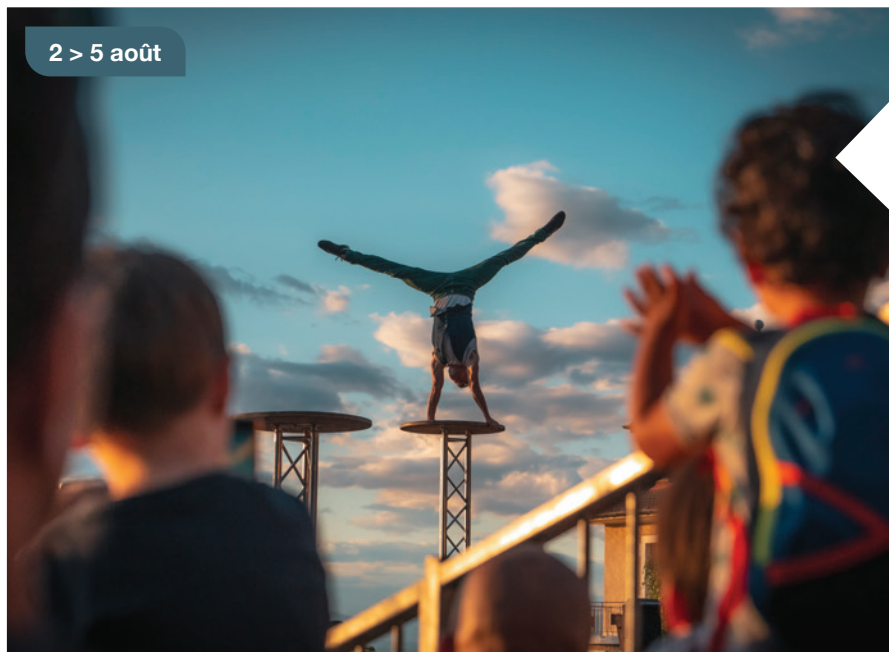
## PARI GAGNÉ !

Vous étiez **35 000 festivaliers** au rendez-vous pour trois belles soirées avec Orelsan, Angèle et M ! Un immense merci à tous les participants, spectateurs, techniciens, artistes et aux nombreux bénévoles. La Ville de Thonon, grâce à la Maison des Arts du Léman et ses partenaires, a réussi son pari : cette nouvelle édition du Montjoux Festival restera inoubliable pour tous !



© Yvan Tisseyre

2 > 5 août



© Febrice Ravier

## FONDUS DU MACADAM

Pas moins de 30 compagnies se sont succédées pendant 4 jours pour vous proposer plus de 100 représentations de théâtre de rue, cirque, musique, danse. Nous en avons pris plein la vue !



PARTICULIERS-PROFESSIONNELS-ENTREPRISES



ASSUREUR PARTENAIRE  
POUR LA PROTECTION  
DE VOS BIENS,  
DE VOTRE ACTIVITÉ

**THONON-LES-BAINS - 04 50 26 28 28**

**ANNEMASSE - 04 50 38 76 46**

**EVIAN-LES-BAINS - 04 50 75 00 75**



[www.assurancestron.fr](http://www.assurancestron.fr)



ORIAS N° 07 006 350

Sas **GASPARINI**



Maçonnerie - Béton armé



Tél. : **04 50 71 25 26**

30, avenue des Genévriers  
Z.I. Vongy

E-mail : [sarlgasparini@sfr.fr](mailto:sarlgasparini@sfr.fr)

74200 THONON-LES-BAINS



PEINTURE INTÉRIEURE - EXTÉRIEURE  
ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

**04 50 71 31 25 - THONON**  
[www.plantaz-peintures.com](http://www.plantaz-peintures.com)

## THONON-LES-BAINS (74)

LE TRIO

### DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Idéalement située av. de Genève, la résidence LE TRIO d'architecture contemporaine, vous offre un confort et une facilité de vivre, avec ses commerces, transports et services à proximité. Choix d'appartements spacieux du T2 au T5 avec jardin, balcon ou terrasse. Vue lac pour quelques logements.

**LOI PINEL B1**

**06 27 09 00 38**

[www.villes-villages.com](http://www.villes-villages.com)

Promoteur régional indépendant  
Saint-Martin-Le-Vinoux (38) / Metz-Tessy (74)

  
villes & villages  
créations



THONON-LES-BAINS - 04 50 26 28 28





MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

## OUVERTURE LE 4 SEPTEMBRE !

© Grisan Architectes

**Découvrez ce nouvel équipement municipal\* qui soutient le développement de la vie associative et favorise l'émergence des initiatives locales.**

La transformation de l'espace Grangette est maintenant achevée. À partir du 4 septembre, la Maison des associations et du bénévolat devient le guichet unique, répertoriant tous les acteurs associatifs. « Ces derniers pourront y organiser leurs réunions, leurs assemblées générales, leurs permanences et certaines de leurs activités ou formations. Des bureaux et des salles seront mis à leur disposition du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h. Au-delà de ces plages horaires, certains locaux demeureront accessibles grâce à des serrures électroniques », explique Philippe Lahotte, adjoint au Maire en charge des sports et de la vie associative. Cet équipement sera le lieu idéal pour mobiliser des bénévoles et créer de la synergie autour d'actions communes. Les associations pourront également bénéficier, sur place, d'un soutien administratif, comptable et juridique, mais aussi matériel, grâce à des relations facilitées avec les services municipaux.

**INAUGURATION OFFICIELLE  
SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023, À 14H**



Ouvertes à tous, des visites de la Maison des associations et du bénévolat seront organisées toutes les 30 minutes, durant l'après-midi. Vous pourrez également retrouver les acteurs associatifs, de 14h à 17h, à la Maison des sports afin de finaliser vos inscriptions pour la rentrée, à l'occasion du Forum des associations.

*\*Un équipement réalisé avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie.*

**i MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT  
Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 19h**

### TICKETS SPORTS / CULTURE

## Inscrivez-vous dès le 11 octobre !

Pendant les vacances scolaires d'automne, du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023, la Ville organise pour les familles thononaises des activités sportives et des ateliers culturels gratuits à destination des enfants de 5 à 12 ans\*. Rendez-vous dès le mercredi 11 octobre (8h) sur l'Espace citoyens pour l'inscription en ligne : [www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains](http://www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains).

**Programme disponible fin septembre  
sur [www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr)**

*\*âge variable selon le programme*



© Yvan Tisseyre





© Alain Dubouloz

CENTRE SOCIAL

## LES ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES REPRENENT

### Un levier vers l'autonomie et l'intégration !

Le centre social de la Ville de Thonon, grâce au soutien de ses bénévoles, dispense chaque année des cours de français à destination des Thononais d'origine étrangère. Ces ateliers gratuits sont accessibles à toute personne âgée de plus de 16 ans souhaitant améliorer sa maîtrise de la langue et être accompagnée dans son intégration sociale et professionnelle.

**i** **REPRISE DES ATELIERS LE 11 SEPTEMBRE**  
Plus d'infos et inscriptions (possibles tout au long de l'année, selon les places disponibles) sur les 5 espaces du centre social.

CLUB JEUNES

## À CHACUN SON ACTIVITÉ

Le Club jeunes programme toute l'année des activités sportives, culturelles et artistiques, en partenariat avec les associations locales (découverte du modélisme ferroviaire, initiations à la danse, aux sports collectifs et de combat, atelier créateur de mode...) ainsi que de nombreuses sorties qui permettent aux jeunes thononais, de 11 à 17 ans, de découvrir la ville et ses environs, tout en s'amusant. Sans plus attendre, retrouvez toutes les animations ainsi que le programme des vacances d'automne sur [www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr).

**i** **DOSSIER D'INSCRIPTION**  
pour l'année 2023/2024  
disponible sur [www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr)  
Plus d'infos au 06 77 64 93 49

SENIORS

## Atout seniors fait sa rentrée

*« Engagé dans la lutte contre l'isolement et la perte d'autonomie, mais aussi pour le bien vieillir à Thonon, le service Atout Seniors de la Ville propose toute l'année aux retraités de nombreuses activités culturelles et de loisirs, ainsi que chaque semaine des conférences ouvertes à tous »,* explique Nicole Jaillet, adjointe au Maire en charge des affaires sociales, des solidarités actives et de la lutte contre les exclusions.

Sur place, ils disposeront également de toutes les informations nécessaires pour obtenir une aide à domicile, profiter de la livraison des repas ou du restaurant de la résidence autonomie « Les Ursules », ou encore engager des démarches administratives.



© Antoine Berger

**i** **Atout Seniors • 8, impasse du Manège**  
Tél. 04 50 71 18 56  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h30





Déchetterie de Thonon, zone industrielle de Vongy

© Antoine Berger

PROPRETÉ URBAINE

# L'AFFAIRE DE TOUS

La Ville rappelle que le dépôt d'encombrants sur la voie publique est strictement interdit et verbalisable jusqu'à 150 €. Pour tous vos déchets volumineux (objets cassés, mobiliers, déchets électriques ou électroniques) : rendez-vous directement à la déchetterie de Thonon, située dans la zone industrielle de Vongy.

Les Thononais non véhiculés peuvent, quant à eux, sur inscription préalable au 04 50 17 08 28, solliciter une collecte de leurs encombrants devant leur domicile, organisée chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois par le service Environnement de la Ville.

## ENCORE TROP DE MÉGOTS JETÉS PAR TERRE

Les services municipaux ont installé, avant l'été, 30 cendriers-coquelicots supplémentaires, portant aujourd'hui leur nombre à 60. « Soit plus de 230 collecteurs de mégots disponibles sur l'espace public, en comptant les corbeilles équipées d'un cendrier ou d'une plaque d'extinction de cigarette », souligne Emily Groppi, adjointe au Maire en charge de la transition écologique. Plus aucune excuse, donc, pour ceux qui continueraient à jeter leurs mégots par terre ! Un geste non sans conséquence pour notre environnement car comme le rappellent les 200 disques fixés au sol, à proximité des grilles-avaloirs d'eau pluviale : « Ici commence le lac » !

## **i** HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE Jusqu'au 31 octobre

Du lundi au samedi de 8h à 18h45

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h

### À partir du 1<sup>er</sup> novembre

Du lundi au samedi de 8h à 17h45

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h15

## RAPPEL

Pour faciliter la collecte de vos déchets, veillez à sortir vos bacs gris et jaunes, la veille après 19h. Tout abus pourra être verbalisable à hauteur de 150 €.

## MOBILITÉS DOUCES

# Ouverture du nouvel itinéraire cyclable à l'ouest de la ville

La Ville a engagé depuis le 22 mai dernier les travaux d'aménagement d'un trottoir mixte de près de 500 mètres de long sur le chemin de Morcy, côté pair, entre les chemins du Marais et du Genevray. Afin de minimiser ses nuisances et pour faciliter l'accès au Carrefour Market, ce chantier, qui aura duré 4 mois, a été décomposé en 3 phases. Il s'est achevé avec la reprise complète du bord de la chaussée jusqu'à la façade du bâtiment de Léman Habitat, situé au numéro 10. « Ce nouvel itinéraire cyclable ouvrira au public en septembre. Il complètera ainsi les aménagements réalisés devant le lycée professionnel, l'école de la Grangette et la plaine sportive », conclut Jean-Pierre Favrat, adjoint au Maire en charge des travaux et des aménagements urbains.



© Alain Dubouloz





© Antoine Berger

EMBELLISSEMENT DU SQUARE

# LES TRAVAUX REPRENDRONT DÈS LE 4 SEPTEMBRE

Après une pause estivale, afin de limiter les nuisances du chantier dans cette zone commerciale et touristique très fréquentée, les travaux d'aménagement de la nouvelle fontaine vont pouvoir reprendre. Démarrés en mars, ils ont permis dans un premier temps de démolir le jet d'eau vieillissant, présentant notamment des problèmes d'étanchéité, de bâtir le muret du futur bassin, et de préparer son local technique. En septembre, le chantier se poursuivra avec les travaux de fontainerie et de serrurerie, mais aussi de construction de l'auvent et d'aménagement de la nouvelle placette. Alors que la mise en service de la fontaine est prévue courant octobre, la Ville envisage une fin de chantier mi-novembre.

SALLE DE CONFÉRENCES

## OUVERTURE DE L'EXCELSIOR

La Ville valorise son patrimoine en réhabilitant un certain nombre de friches urbaines, à l'instar de l'ancien cinéma Excelsior qui termine actuellement sa transformation. Cette future salle de conférences, implantée au cœur du secteur « Art Déco », sera dotée des équipements les plus modernes et pourra accueillir jusqu'à 138 personnes sur deux niveaux (rez-de-chaussée et balcon). Le Conseil municipal devrait y organiser sa première séance publique en novembre prochain.



© Alain Dubouloz

CIRCULATION

## Fin des perturbations !

« Les travaux d'aménagement de la place Henry-Bordeaux se déroulent dans les délais prévus », se félicite Jean-Pierre Favrat, adjoint au Maire en charge des travaux et aménagements urbains. Le pavage de la rue de la Paix et du croisement entre les rues de l'Annexion et Vallon est maintenant terminé, permettant de rétablir la circulation dans cette zone. « Dès la rentrée, le chantier se concentrera principalement sur l'aménagement de la place, avec la mise en place du dallage et de la fontaine. L'enrobé de la rue Pasteur sera également repris cet automne, pendant que le nouvel éclairage sera installé en façades », poursuit l' élu. Au 1<sup>er</sup> décembre 2023, la place Henry-Bordeaux sera entièrement requalifiée et piétonnisée pour améliorer le cadre de vie des Thononais.



© Antoine Berger



STATIONNEMENT

# LA VILLE VALORISE SES QUAIS



Port de Rives

© Alain Dubouloz

**Faire du port de Rives, une nouvelle entrée de ville : c'est l'ambition affirmée de la Municipalité ! Plusieurs projets sont déjà engagés.**

« Parmi eux : la création d'un parc paysager de 3,5 ha, reliant définitivement le centre-ville au port (dont les travaux débiteront cet automne), la délocalisation du musée du Chablais au château de Rives, un espace 4 fois plus grand voué à accueillir jusqu'à 25 000 visiteurs par an, avec des expositions renouvelées chaque année, ou encore la création d'une promenade ombragée sur le quai de Ripaille », énumère Christophe Arminjon, Maire de Thonon.

## EXTENSION DE LA ZONE BLEUE

Dans cette même dynamique, la Ville a pris une décision forte, celle de limiter le stationnement à 4 heures consécutives, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, sur toutes les places en épi situées sur la contre-allée côté lac. « Accessibles désormais au plus grand nombre, ces places gratuites faciliteront les fréquentations du port, de la Plage municipale et des abords du lac », complète Patrick Tissut, conseiller municipal délégué à l'accessibilité et la conformité ERP, et au suivi des systèmes de contrôles automatisés du stationnement de surface.

Les travailleurs frontaliers, usagers de la CGN, peuvent bénéficier, quant à eux, d'une offre de stationnement sur le parking de l'Ermitage avec une navette dédiée jusqu'à l'embarcadère.

**i PLUS D'INFOS** sur [www.star-t.fr](http://www.star-t.fr).

## ÉTUDE

### Aménager les abords de ce site classé



Ripaille

En accord avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, la Ville a lancé une étude paysagère afin d'identifier les enjeux de gestion des abords du site classé de Ripaille.

Cette étude englobe les zones situées entre les parcs de la piscine et de la Châtaigneraie, en passant par les plages de la Pinède, le Clos monarque, le cheminement piéton longeant le mur de Ripaille, les espaces situés devant le château et ceux bordant l'avenue de Ripaille, ainsi que les terres agricoles devant le chemin de la forêt.

Cette réflexion débouchera sur un diagnostic paysager prenant en compte les usages et les activités, touristiques ou urbaines, pratiquées dans ces différents lieux afin d'élaborer, à terme, un programme d'actions et de recommandations de gestion du site.

« La première étape de ce projet consiste aujourd'hui à rechercher un cabinet d'études pluridisciplinaires, spécialisé dans les domaines du paysage, de l'urbanisme et de l'écologie, qui plus est expérimenté dans l'élaboration et le suivi de projets et de travaux en site classé », explique le Maire, Christophe Arminjon.

## BUDGET PARTICIPATIF

Cette réflexion globale intégrera l'un des sept projets lauréats du budget participatif (édition 2022) qui consistait notamment à requalifier l'entrée de la forêt de Ripaille, un site touristique très fréquenté jusqu'alors peu valorisé. Le porteur du projet sera associé à ce dossier.



LE BUDGET PARTICIPATIF  
THONON



© Sémaphore



RENTRÉE 2023

## À VOS CARTABLES !

**La rentrée offre toujours son lot de nouveautés : allongement du temps de pause méridienne, projet d'agrandissement de l'école de Vongy, préservation du pouvoir d'achat des familles... La Ville reste attentive aux besoins des parents en apportant des réponses efficaces.**



© Antoine Berger

Lundi 4 septembre, 2 857\* jeunes thononais reprendront le chemin de l'école. « Afin de faciliter et d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, le temps de pause méridienne sera allongé de 30 minutes dans nos établissements publics », explique Jean Dorcier, adjoint au Maire en charge de l'éducation et de la jeunesse. Dès la rentrée, les nouveaux horaires seront donc les suivants\*\* : accueil en classe de 8h30 à 11h45, pause méridienne de 11h45 à 13h45, avant un retour auprès de l'enseignant jusqu'à 16h30. L'accueil périscolaire sera toujours possible dès 7h30 et jusqu'à 18h30. « C'est une décision qui a été prise dans le seul intérêt de l'enfant : lui offrir deux heures de temps de qualité pour assurer une meilleure concentration l'après-midi », poursuit l'adjoint.

### L'ÉCOLE DE VONGY PRÉVOIT DE S'AGRANDIR !

Au vu de l'augmentation de la population, la Municipalité a décidé de lancer une étude visant à réhabiliter et/ou agrandir le groupe scolaire de Vongy. « Deux scénarii sont aujourd'hui proposés : une extension qui permettrait d'accueillir une centaine d'élèves supplémentaire, soit 4 à 5 nouvelles classes ; ou seconde option : la création d'une nouvelle école, adossée à la première afin de conserver aux établissements une taille humaine », explique l'élu, avant de conclure : « Un projet qui témoigne de notre engagement fort envers l'éducation et la jeunesse pour améliorer les conditions d'apprentissage de nos enfants. Mais aussi une capacité à anticiper les besoins futurs. »

\* Chiffre actualisé au 7 août 2023, dans les écoles publiques de la ville.

\*\* À l'exception des écoles maternelles « Les Charmilles », « La Source » et « Châtelard » qui bénéficient d'horaires aménagés pour faciliter le quotidien des familles ayant d'autres enfants scolarisés dans les écoles élémentaires voisines.



Jeudi 7 sept. 2023

## Foire de Crête

Les écoles publiques seront fermées.

Rattrapage des cours

le mercredi 6 septembre.

### ENGAGEMENT

## Contre l'inflation, la Ville vous protège

Dans un contexte international incertain, marqué par une inflation historique, la Municipalité a pris la décision forte de ne pas augmenter les impôts et de geler les tarifs de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire en 2023. Des temps d'accueil qui doivent permettre aux enfants de profiter d'un repas équilibré, et de découvrir de nouvelles activités à des prix raisonnables pour tous, « alors que nous avons enregistré une hausse des prix alimentaires de 15 % en moyenne ces derniers mois (soit + 200 000 € pour la collectivité, et un coût de revient du repas de 14 € / enfant) », déclare le Maire, Christophe Arminjon.



© Antoine Berger





La Ville au plus près  
des jeunes générations

## Orchestre à l'école

Pour l'année scolaire 2023-24, deux classes de CM1 des écoles du Morillon et de la Grangette débiteront leur 2<sup>e</sup> année d'apprentissage, aux côtés des professeurs de l'EMDT.

ÉDUCATION ARTISTIQUE

# AU CHŒUR DE L'ÉCOLE

**C'est nouveau ! Après le succès de l'Orchestre à l'école, l'École de musique et de danse de Thonon (EMDT) proposera dès la rentrée un nouveau projet artistique autour de la chorale, soutenu par la Ville.**

Pour cette première expérience « Chœur à l'école », c'est le groupe scolaire de la Grangette qui a été retenu par l'EMDT, l'Inspection de l'Éducation Nationale et la Ville de Thonon. Ce projet musical vise une nouvelle fois à démocratiser la pratique artistique, tout en éveillant la sensibilité et la créativité des enfants. « À l'instar de l'Orchestre à l'école, mis en place depuis maintenant 7 ans, les élèves de 3 classes pratiqueront, au sein de leur école, le chant sous forme de chorale : une activité collective et fédératrice », explique Otilia Mignotte, directrice de l'EMDT. Toute l'année, ces élèves apprendront à chanter ensemble pour se produire en public, en participant notamment à une dizaine de manifestations : cérémonies patriotiques, fête de Noël, fête de la musique ou bien encore spectacle de fin d'année. « Un concert de 30 minutes qui permettra d'apprécier les progrès réalisés par les enfants. L'objectif étant de renouveler chaque année l'école et les classes participantes afin d'offrir au plus grand nombre la chance de pratiquer et de s'épanouir dans cette nouvelle discipline artistique », conclut la directrice.

## PARCOURS CULTURELS THONONNAIS

### Nouvelle année, nouveaux projets

Dès la rentrée de septembre, 12 nouveaux parcours culturels seront proposés aux enseignants en partenariat avec les structures culturelles locales, telles que la Médiathèque, La Chapelle - Espace d'art contemporain, l'École de musique et de danse de Thonon, la Maison des Arts du Léman, le musée du Chablais, l'écomusée de la pêche et du lac, le CAUE 74, ou encore le château de Ripaille qui intègre cette année le dispositif. En classe et sur le terrain, les élèves de 27 classes pourront s'initier à la pratique artistique, sous toutes ses formes.

© Alain Dubouloz





© Alain Dubouloz

VIDÉOVERBALISATION

## UNE AVANCÉE POUR LA SÉCURITÉ DES THONONNAIS

**Depuis le 20 juin 2023, la Ville expérimente la vidéooverbalisation : un dispositif qui s'appuie sur la vidéoprotection déjà mise en place à Thonon, afin de sanctionner à distance les infractions au code de la route.**

L'objectif de la Municipalité est clair : « *il s'agit de lutter efficacement contre l'insécurité routière en repérant, grâce à certaines caméras installées sur le territoire, les infractions les plus graves, telles que le non-respect des feux rouges ou des stops, l'absence du port de la ceinture ou du casque pour les conducteurs de deux-roues motorisés, la circulation sur des voies réservées ou encore les stationnements gênants et dangereux* », explique le Maire, Christophe Arminjon.

### CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Les infractions sont enregistrées et documentées par les opérateurs de vidéoprotection et par la Police Municipale, chargée d'émettre les procès-verbaux électroniques. Ces informations sont ensuite transmises au Centre national de traitement à Rennes qui identifie le titulaire de la carte grise du véhicule en infraction et expédie l'avis de contravention. Des panneaux d'information seront installés à l'entrée des zones concernées, au premier rang desquelles le sommet de l'avenue de l'Ermitage où, malgré l'ouverture du parking-relais, l'accès au centre-ville depuis le contournement demeure interdit, excepté pour les navettes Léman.

### ÉQUIPEMENT

## Une solution inédite pour gérer les nuisances sonores

La Ville se dote d'un nouvel équipement visant à préserver la tranquillité publique. Gérard Bastian, adjoint au Maire en charge de la police municipale, de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique, nous présente cet outil innovant : « *Conçues par une entreprise savoyarde, ces stations de mesure autonomes permettent de surveiller, en continu, les niveaux sonores dans un périmètre précis. Dès lors qu'un niveau sonore est atteint, jugé gênant pour les riverains, une alarme est déclenchée auprès des agents de la Police Municipale qui pourront intervenir sur le terrain. C'est une solution simple qui ne nécessite aucun câblage et qui peut être installée n'importe où, notamment à proximité des établissements de nuit tels que les bars, et ce en quelques minutes seulement : un gage de réactivité ! Nous disposerons ainsi de données objectives pour répondre efficacement aux plaintes des riverains ou sensibiliser davantage les acteurs impliqués.* » Un outil qui servira également à l'occasion des événements organisés par la Ville car « *si nous affirmons aujourd'hui notre volonté de conforter nos animations, piliers de notre stratégie d'attractivité, nous mettons aussi un point d'honneur à respecter le cadre de vie des Thononnais, en réduisant au maximum toutes les nuisances possibles.* »





## GRAND PROJET

# LE PORT BIENTÔT RELIÉ AU CENTRE-VILLE

### EN CHIFFRES

- 300 arbres préservés et valorisés
- 96 000 plantes et 700 nouveaux arbres replantés
- 8 000 m<sup>2</sup> de prairies fleuries aménagés

Après plus d'un an d'études, les travaux de réhabilitation du parc situé sous les belvédères commenceront en novembre prochain. La Ville, accompagnée d'une équipe pluridisciplinaire, se donne deux ans pour aménager cette nouvelle liaison paysagère entre le port de Rives et le cœur de ville : un nouvel atout pour le rayonnement de Thonon.

Le champ d'intervention est vaste : plus de 3 ha délimités de part et d'autre par les belvédères, le chemin du Tornieux, le village de Rives, l'avenue du Général-Leclerc, la sous-préfecture, l'hôtel de ville et le château de Sonnaz, avec une contrainte forte : près de 45 m de dénivelé. Le chantier, qui durera deux ans, sera décomposé en plusieurs phases afin de limiter au maximum les nuisances.

### DES ESPACES ENTièrement REQUALIFIÉS

Ils proposeront chacun des ambiances différentes, tantôt structurées, tantôt plus champêtres. « C'est un projet ambitieux qui modifiera complètement la physionomie

du site, avec des terrasses et promontoires, mais aussi l'aménagement d'un théâtre de verdure ou encore d'une passerelle serpentant à la cime des arbres afin d'offrir de nouvelles perspectives de vue sur le lac », indique Christophe Arminjon, Maire de Thonon.

Le projet prévoit aussi la reprise de la façade du château de Sonnaz, avec la suppression du balcon existant, en très mauvais état, ainsi que la transformation des terrasses du square Eberbach, et la création d'un parcours de l'eau qui débouchera sur un bassin d'agrément. « Autant d'ambiances et d'atouts touristiques qui offriront une nouvelle expérience de visite aux promeneurs », conclut l'édile.

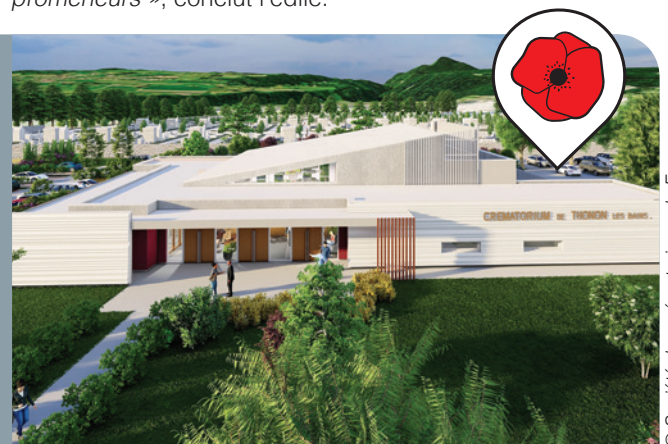
## SERVICE

### Un crématorium à Thonon en 2025

Soucieuse de répondre aux besoins des habitants, la Ville a lancé le projet de conception, réalisation et d'exploitation d'un crématorium sur son territoire. Son ouverture est prévue en 2025.

« Alors que le nombre de crémations augmente chaque année, les Thononais et plus largement les Chablaisiens sont encore aujourd'hui obligés de se rendre jusqu'à Bonneville, Annecy ou La Balme de Sillingy pour bénéficier de ce service. Une double peine pour les familles des défunts et une aberration écologique lorsqu'on calcule l'empreinte carbone de tous ces trajets », explique Christophe Arminjon, Maire de Thonon.

La Ville a donc pris la décision de mettre à disposition un terrain situé sur l'avenue des Prés-Verts, à proximité immédiate du cimetière de Champagne pour y aménager le 4<sup>e</sup> crématorium du département. En contrepartie, la société



des crématoriums de France sera chargée de construire et d'exploiter ce nouvel équipement comprenant un parking, une salle de cérémonie pour les familles pouvant accueillir jusqu'à 140 personnes et donnant sur un bassin extérieur, ainsi qu'un jardin du souvenir. « En parallèle, nous engagerons un nouveau plan de gestion, plus qualitatif, du cimetière », conclut le Maire.

*\*Actuellement, 1 français sur 2 opte pour la crémation.*



OUVERTURE  
fin 2023

© 2023 Emera B 451 354 4005 - Photographie contractuelle - Photos - Scandines



## À louer appartements T2 avec balcon

Profitez de nombreux équipements et services de qualité pour une retraite en toute liberté : activités et sorties variées, salons pour recevoir, cuisine gourmande, salon de coiffure...



### RÉSIDENCE SÉNIORS MAISONNÉE VAL FLEURI

6 chemin des Marmottés  
74200 Thonon-les-Bains  
[www.emera.fr](http://www.emera.fr)

Prenez rendez-vous au :  
**04 11 92 57 49**  
pour visiter notre espace témoin

JOURNÉE  
PORTES  
9h - 12h  
OUVERTES

Samedi 14  
octobre 2023



école  
collège  
lycée

pédagogie  
**Montessori**  
pour les enfants de 3 à 18 ans



ECLI  
Montessori  
École, Collège, Lycée International

33, route de la Visitation  
74200 THONON-LES-BAINS  
[info@eclimontessori.org](mailto:info@eclimontessori.org)  
+33 4 56 35 91 75  
+33 6 17 75 56. 16  
[www.eclimontessori.org](http://www.eclimontessori.org)



Plâtrerie · Peinture  
Isolation · Faux plafonds

TÉL 04 50 71 02 65  
SITE [BONDAZ.FR](http://BONDAZ.FR)  
MAIL [INFO@BONDAZ.FR](mailto:INFO@BONDAZ.FR)

21 AV. DE LA FONTAINE COUVERTE · 74200 THONON-LES-BAINS

**BONDAZ**  
Plâtrerie Peintures



AIGLES DU LÉMAN

## THONON, L'AIGLE PYGARGUE BIENTÔT RELÂCHÉ

La Ville de Thonon a choisi de soutenir le projet de réintroduction de l'aigle Pygargue sur le bassin lémanique. L'aiglon, baptisé *Thonon*, sera relâché dans la forêt de Ripaille le lundi 4 septembre prochain. Rencontre avec Jacques-Olivier Travers, fondateur des Aigles du Léman et initiateur de ce beau projet.

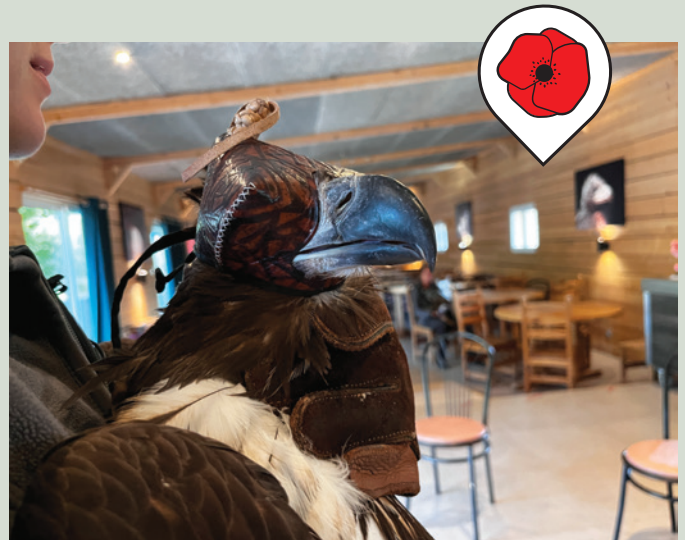
### L'AIGLE PYGARGUE, QUI EST-IL ?

Le Pygargue à queue blanche est le plus grand aigle d'Europe. Il peut atteindre jusqu'à 2,50 m d'envergure et 7 kg. Cet animal majestueux possède un lien très fort avec l'histoire. En effet, on retrouve ses premières traces en 343 avant J.-C., dans un ouvrage d'Aristote. Il prêtera aussi son image à des pièces de monnaie gauloise, ainsi que son nom d'origine à la célèbre expression : pousser des cris d'orfraie. Malheureusement, l'homme signera la fin de l'espèce en moins de 100 ans, entre 1800 et 1900.

Assimilé comme un top prédateur dans la chaîne alimentaire, le Pygargue est un aigle pêcheur, en été principalement. L'hiver, il se nourrit davantage d'oiseaux aquatiques, notamment de cormorans : ces oiseaux qui prolifèrent dangereusement sur le bassin lémanique.

### POURQUOI VOULOIR AUJOURD'HUI LE RÉINTRODUIRE ?

Depuis l'enfance, c'est une espèce qui m'a toujours fasciné. Au cours de mes recherches, j'ai alors découvert que le dernier couple de Pygargues avait été tué, ici, à Thonon-les-Bains, dans la forêt de Ripaille en 1892. C'est de là qu'est né ce projet de réintroduction ! Il aura pris quelques années, mais enfin, en 2022, nous avons obtenu l'autorisation de relâcher, progressivement jusqu'en 2030, 85 jeunes Pygargues. Ce projet, c'est également une formidable opportunité de faire de la pédagogie et de la sensibilisation, mais aussi de promouvoir le tourisme « nature ».



### COMMENT PROCÉDEZ-VOUS ?

Pour la première fois en Europe, nous avons fait le choix d'élever sur place les petits Pygargues (et non de les importer d'un zoo ou d'un autre pays), et ainsi de les relâcher à l'endroit même où ils auront grandi. Un choix payant puisque cela permet à terme de favoriser les futures nidations. En 2022, nous avons déjà relâché 4 jeunes Pygargues. Cette année, ils seront 10 à prendre leur envol, chacun à leur rythme.

### GRÂCE À L'AIDE DES COLLECTIVITÉS, DONT CELLE DE LA VILLE DE THONON, VOUS AVEZ PU ALLER ENCORE PLUS LOIN DANS VOTRE PROJET ?

C'est exact ! Nous avons pu équiper chaque animal d'une balise GPS : un formidable outil technologique qui nous permet de suivre le parcours de l'aigle mais aussi d'analyser toutes ses activités. Et en parallèle, nous avons créé, au sein du parc, la maison des Pygargues, un espace où nous accueillons le public.

### UN PROGRAMME SERA-T-IL MIS EN PLACE AVEC LES ÉCOLES THONONNAISES ?

Dès la rentrée, chaque école possèdera des codes leur donnant accès à une plateforme en ligne afin de permettre aux élèves de suivre, en classe, le parcours des Pygargues en liberté. Ils pourront visionner les images retransmises par les caméras installées au-dessus des nids, ou encore répondre à une série de questions/jeux afin de préparer leur future visite au parc.

### OUVREZ LES YEUX !

Vous repérez un Pygargue autour de vous ? Observez-le et venez nous laisser en commentaire sa couleur, son comportement, une photo,... sur [www.pygargues.fr](http://www.pygargues.fr).



# | À la une |

PROJET D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## QUELLE VILLE POUR DEMAIN ?

C'est certainement l'attente la plus forte des Thononais : les règles d'urbanisme changent enfin ! Depuis le 30 mai, une nouvelle étape a été franchie avec la présentation en Conseil communautaire d'Agglomération du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Cette feuille de route définit une nouvelle stratégie en matière de développement urbain pour les 10 prochaines années.

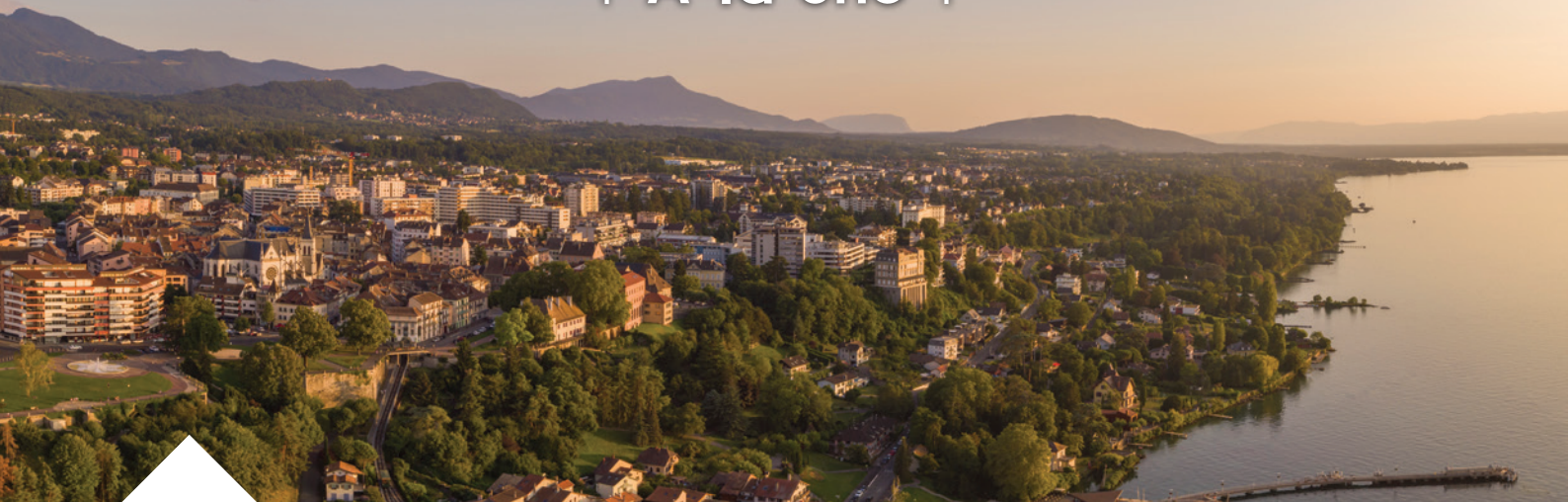








# | À la une |



© Sémaphore

Dès sa prise de fonctions, en juillet 2020, le Maire, Christophe Arminjon, s'est attaché à traiter l'épineux dossier de l'urbanisme à Thonon. En cause : les règles du Plan local d'urbanisme (PLU) révisé en décembre 2013. « Ces règles répondaient à un objectif légitime de renouvellement urbain et de densification de l'habitat, mais la manière d'y parvenir ne me paraissait pas pertinente » souligne Christophe Arminjon, élu d'opposition à l'époque. « Mes craintes se sont révélées fondées : la machine s'est emballée et l'urbanisation n'a pas été maîtrisée. »

## Justement, certains vous reprochent de reproduire les erreurs de votre prédécesseur. Que répondez-vous ?

*C'est injuste dans la mesure où le Maire a précisément pour obligation de faire respecter les règles d'urbanisme. Autrement dit, tant qu'elles n'ont pas été modifiées, je dois appliquer les mauvaises décisions de l'équipe précédente.*

## Vous dites pourtant régulièrement que, à droit constant, on pouvait faire autrement.

*C'est exact et je l'ai fait : depuis mon élection, le nombre d'autorisations de construire a diminué de 20 % et les programmes autorisés sont, en moyenne, 15 % moins denses que sur la période précédente. Tous ces chiffres sont vérifiables.*

## Quelles sont les conditions d'un développement urbain réussi ?

*La première est celle de l'adaptation. Thonon est une ville de 40 000 habitants et notre environnement est en perpétuelle évolution ; qu'on le veuille ou non. 8 français sur 10 vivent déjà en zone urbaine et il nous faut encore réduire notre consommation foncière pour répondre aux défis écologique et climatique. Pour autant, rien ne nous oblige à accueillir toute la population désireuse de s'établir à proximité de la Suisse voisine. Notre capacité d'accueil doit être ajustée à nos ressources (eau potable, énergies renouvelables, foncier disponible, capacités d'assainissement et de traitement de nos déchets...). La deuxième condition a trait à notre qualité de vie. On ne peut faire la ville contre ses habitants.*

## Qu'entendez-vous par là ?

*Pour que nous vivions bien ensemble, la ville doit intégrer, optimiser et développer toutes les fonctions essentielles : santé, sécurité, éducation et formation, logement, mobilité, emploi, commerces et services, loisirs...*

## Donc, pas de logements sans possibilité de développer des emplois et des services ?

*Exactement. Je me battra toujours pour que Thonon ne devienne pas le dortoir de Genève.*

## De fait, beaucoup de choses ont changé depuis trois ans et les projets ne manquent pas.

*Oui, mais une troisième condition tient à ce que j'appelle la participation. Chaque Thononais doit être acteur de ces changements. En ce sens, les Assises locales du développement urbain\* ont permis de faire émerger de nombreuses attentes et propositions. Thonon dispose désormais d'un budget participatif parmi les mieux dotés de France et notre application interactive Thonon en poche a été primée au national. Nous réalisons aussi régulièrement des diagnostics en marchant avec les associations de quartier pour améliorer les espaces publics.*





# Vote du nouveau PLUi-HM

(Plan local d'urbanisme intercommunal, habitat et mobilités)  
en décembre 2025

## Et désormais, la Ville dispose d'un nouvel outil pour écarter les projets qui ne respecteraient pas les orientations définies par les élus ?

Oui, avec un PADD révisé, je peux désormais opposer le sursis à statuer. Cela signifie que nous n'instruirons plus les demandes de permis de construire qui n'intégreront pas des principes d'aménagement cohérents et durables : au moins 25 % de pleine terre et 40 % d'espaces non bâtis, une densité n'excédant pas la moyenne des immeubles collectifs environnants, 2 stationnements souterrains par logement à partir du 3 pièces, 1 véhicule électrique partagé à partir de 20 logements, des locaux à vélos en rez-de-chaussée, voire à chaque palier... Les reculs par rapport aux limites de propriété feront aussi l'objet d'une attention particulière pour ménager des espaces de respiration. Je ne veux plus de façades ni de balcons qui surplombent les trottoirs ou les immeubles voisins. La conjugaison de ces prescriptions entraînera des effets positifs, au premier rang desquels la nécessité de disposer de fonciers plus vastes pour des opérations mieux intégrées.


## Qu'en est-il du risque de voir les coûts de construction augmenter ?

C'est inévitable. Mais les propriétaires comprendront que le prix de vente d'un terrain doit être ajusté aux capacités des acheteurs. Et un prix élevé doit se retrouver dans la qualité des programmes.

\* plus de 4 000 contributions individuelles, 50 participants aux 3 ateliers citoyens, 3 tables rondes d'experts, près de 80 participants aux 5 ballades urbaines.



© Sémaphore

**-20%**   
**d'autorisations de construire**  
en 3 ans

Des programmes **15%**  
**moins denses**  
que sur le mandat précédent



© Antoine Berger

# QUELLES SONT LES GRANDES ORIENTATIONS DU PADD ?

Le PADD, débattu en Conseil municipal en juin dernier, s'articule autour de 5 axes et 46 orientations (liste ci-dessous non exhaustive) ; « avec une ligne directrice transversale : la transition énergétique et climatique », ajoute Christophe Arminjon. Un cadre pour le nouveau PLUi-HM prévu pour être approuvé fin 2025.

## AXE N°1

### UNE ARMATURE URBAINE ÉQUILBRÉE, AU SEIN DE LAQUELLE CHAQUE NIVEAU JOUE UN RÔLE

- Affirmer la place de Thonon en tant que pôle structurant avec un enjeu fort de renouvellement urbain et de valorisation paysagère

## AXE N°2

### DES MOBILITÉS COMPLÉMENTAIRES ET MOINS CARBONÉES

- Limiter l'usage des véhicules motorisés individuels
- Faciliter l'utilisation du vélo en ville

## AXE N°3

### UN HABITAT DE QUALITÉ, ACCESSIBLE À TOUS ET À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE

- Proposer une offre en cohérence avec les besoins et capacités du territoire
- Favoriser la mixité sociale et générationnelle
- Améliorer la qualité urbaine et d'usage des nouveaux projets immobiliers
- Encourager la réhabilitation du patrimoine immobilier existant



© Sémaphore

## AXE N°4

### UN CAPITAL ENVIRONNEMENTAL, PAYSAGER ET PATRIMONIAL À PRÉSERVER ET VALORISER

- Préserver les ressources en eau et les milieux naturels
- Valoriser les patrimoines historiques, architecturaux et paysagers
- Construire un territoire résilient face au dérèglement climatique

## AXE N°5

### UNE AGGLOMÉRATION OÙ L'ON PEUT PRODUIRE, CONSOMMER ET ACCÉDER AUX SERVICES

- Bâtir une stratégie économique attractive pour de nouveaux investisseurs
- Anticiper les besoins en équipements et services
- Accompagner l'offre touristique et de loisirs



© Sémaphore



Expert-Comptable Conseil



Conseiller et faire grandir les entreprises

#CREATION  
#GESTION  
#DEVELOPPEMENT  
#AUDIT

EUREX - Le Don Bosco  
6 avenue Général de Gaulle - BP 135  
74204 Thonon-les-Bains  
04 50 26 36 00 - thonon@eurex.fr  
www.eurex.fr

SPIE CityNetworks  
Partenaire de la performance des territoires



RÉSEAUX D'ÉNERGIE

•  
RÉSEAUX NUMÉRIQUES

•  
SERVICES AUX TERRITOIRES

•  
TRANSPORT & MOBILITE

SPIE CityNetworks  
Pont de Dranse-Amphion Publier  
BP 11 74201 Thonon Les Bains Cedex  
Tél. 04 50 81 85 50

www.spie.com



CUISINES MOREL

CUISINES • BAINS • DRESSINGS • LIVINGS



FABRICATION FRANÇAISE DEPUIS 1932

SHOWROOM ALLINGES - 226 Chemin de la Praux  
74200 ALLINGES - 04 50 26 00 39

SHOWROOM ANTHY - 15 Boulevard du Pré Biollat  
74200 ANTHY-SUR-LÉMAN - 04 85 58 19 66

Photos : 3D Render

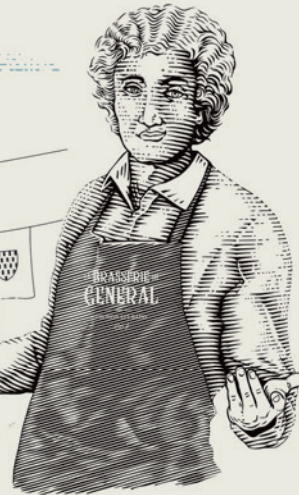


# LE GÉNÉRAL



VOUS SOUHAITE  
LA BIENVENUE À  
THONON-LES-BAINS !

OUVERTURE 7 J/7  
JUILLET & AOUT



LA BRASSERIE DU  
GÉNÉRAL  
1864

LA  
CABANE  
DU GÉNÉRAL  
*Yeast Sushi Bar*

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS :

[WWW.LEGENERAL.COM](http://WWW.LEGENERAL.COM)



## MCM

TRAVAUX PUBLICS / VRD / DÉMOLITION  
GÉNIE CIVIL / TRANSPORT

Z.I. de Vongy / 90 Chemin de la Ballastière 74200 Thonon-les-bains  
T. 04 50 73 51 38 / F. 04 50 73 51 09  
[contact@mcm-tp.com](mailto:contact@mcm-tp.com)

[mcm-tp.com](http://mcm-tp.com)

# Cap PROMOTION

## ACHÈTE

## AU MEILLEUR PRIX TERRAIN, MAISON

Tous types de propriétés

 **04.50.16.77.08**

 8 Avenue des Allobroges  
Thonon Les Bains  
 [contact@cappromotion.fr](mailto:contact@cappromotion.fr)  
[www.cappromotion.fr](http://www.cappromotion.fr)  
 [www.capterrainsimmo.fr](http://www.capterrainsimmo.fr)







Se procurer un composteur individuel, c'est désormais facile et gratuit !

### 3 BONNES RAISONS DE SE METTRE AU COMPOSTAGE

- Je réduis mes déchets et leur incinération, d'autant plus que les biodéchets sont en grande partie composés d'eau !
- Fini le jus et les mauvaises odeurs dans le sac poubelle.
- Je réalise un engrais naturel et gratuit pour mes plantations.

NOUVEAU

## DES SOLUTIONS POUR TRIER VOS BIODÉCHETS

**Épluchures de fruits et légumes, résidus de jardinage, restes de nourriture... : tous ces biodéchets représentent aujourd'hui environ 30 % de notre poubelle à ordures ménagères. Or, plutôt que de les jeter à la poubelle et de les incinérer, il est facile de les valoriser en les compostant.**

Pour que tous les foyers puissent progressivement adopter ce nouveau geste de tri, et parce que d'ici janvier 2024 ce sera aussi une obligation réglementaire, Thonon Agglomération lance à partir du mois d'octobre **la distribution gratuite de composteurs** pour tous les foyers en habitat individuel.

### UNE ZONE TEST AVEC DES BORNES AU CENTRE-VILLE

En parallèle, une expérimentation sera lancée auprès d'environ 1 000 foyers thononais qui ne pourront pas accéder à ces solutions de compostage. Il s'agit des habitants du secteur délimité par la rue des Granges, la rue du Chablais et le boulevard Georges-Andrier. Ils pourront utiliser des bornes dédiées pour le dépôt des biodéchets dès le printemps prochain. Ils seront notamment informés des modalités pratiques via leur boîte aux lettres.

Pour les résidents en immeuble ou résidence, un accompagnement sera proposé à l'échelle d'un ou plusieurs bâtiments, voire d'un quartier. L'ensemble des syndicats et bailleurs vont progressivement être informés de la démarche, afin de la porter avec les copropriétaires à partir de 2024.

**i PLUS D'INFOS ET RÉSERVATION D'UN COMPOSTEUR** sur [thononagglo.fr](http://thononagglo.fr)

### EAU POTABLE



## Une ressource de qualité à préserver !

Ouvrir son robinet est une action que nous réalisons quotidiennement. Mais vous êtes-vous déjà demandé d'où provenait l'eau consommée sur notre territoire, et pourquoi en période de sécheresse sommes nous aussi impactés par des restrictions, alors que le lac est si proche ?

Pour mieux comprendre pourquoi l'eau est précieuse, Thonon Agglomération vous plonge au cœur de son parcours, avec ses spécificités et contraintes environnementales, dans une vidéo à découvrir sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr), ainsi que sur la page YouTube de Thonon Agglo.



# RÉSIDENCE DU LÉMAN

Réseau  
**OMERIS**

Vous sentir chez vous,  
c'est possible chez nous.

## ÉTABLISSEMENT MÉDICALISÉ POUR SENIORS à proximité du lac dans un cadre apaisant et chaleureux

Prise en soin par une équipe pluridisciplinaire attentionnée et à l'écoute.  
La résidence répond aussi aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer  
et maladies apparentées avec son unité dédiée de 10 personnes.



AU COEUR DE  
THONON-LES-BAINS



JARDIN OMBRAGÉ  
ET TERRASSES



CHAMBRES  
INDIVIDUELLES  
OU DOUBLES



RESTAURATION  
ÉLABORÉE SUR PLACE



ACTIVITÉS  
SOCIALES



ÉTABLISSEMENT  
À TAILLE HUMAINE

L'ACCUEIL  
EN  
COURT  
SÉJOUR

### Ses nombreux avantages :

- Permet à la personne âgée de découvrir, en douceur, son nouveau lieu de vie
- Offre à l'aidant une solution pour se reposer et préparer du mieux possible le retour à domicile de son proche aidé
- Possibilité de séjours personnalisés de quelques jours à plusieurs semaines (demande en urgence, sortie d'hospitalisation, absence des proches, vacances, travaux à domicile,...)



5 rue des Musiciens - 74200 Thonon-les-Bains  
résidenceduleman@omeris.com - T. 04 50 71 03 93  
www.omeris.com



## MAJORITÉ MUNICIPALE CHRISTOPHE ARMINJON

### LE DÉSENCLAVEMENT DU CHABLAIS EN LIGNE DE MIRE

En juin, le Parlement adoptait un article de loi unique visant à mettre en conformité le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Bas-Chablais (17 communes aujourd'hui parties intégrantes de Thonon Agglomération) avec le projet d'autoroute concédée entre Machilly et Thonon, déclaré d'utilité publique après validation en Conseil d'État.

On imaginait ce feuilleton local enfin terminé ; mais c'était sans compter quelques irréductibles issus des rangs de la NUPES, auteurs d'un procès en inconstitutionnalité. Le 20 juillet, les sages du Conseil constitutionnel ont balayé leurs arguties en déclarant le texte conforme à notre Constitution. L'État devrait donc pouvoir choisir, d'ici à la fin de l'année, un concessionnaire pour réaliser cet équipement tant attendu dans le Chablais. Une vraie satisfaction qui ne doit pas nous faire oublier que certains conseillers d'opposition à Thonon ont été - ou sont encore - des alliés de la NUPES, cette coalition hétéroclite qui fait tant parler d'elle à l'Assemblée Nationale...

### DE NOUVEAUX SERVICES À THONON

Après Atout Jeunes, le guichet-unique des 11-21 ans, les paniers solidaires du Centre communal d'action sociale et l'arothèque du Pôle culturel de la Visitation, c'est au tour de la Maison des assistantes maternelles du Morillon et de la Maison des associations et du bénévolat de la Grangette d'ouvrir leurs portes. Notre offre petite enfance est ainsi complétée d'une vingtaine de places grâce à un mode d'accueil original et sécurisant. Quant à nos associations, elles disposent dorénavant de leur « tiers-lieu » pour se réunir, se former et échanger en toute convivialité.

Le 24 juillet, le Conseil municipal a choisi de confier à la SOCIÉTÉ DES CRÉMATORIUMS DE FRANCE le contrat de délégation de service public pour le financement, la conception, la construction et l'exploitation du crématorium de Thonon. Les familles pourront ainsi accompagner dignement leurs défunts sans se déplacer.

## OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE JEAN-BAPTISTE BAUD

### URBANISME, MOBILITÉ, SANTÉ : À MI-MANDAT, DES ATTENTES FORTES POUR LES THONONNAIS.ES. RETOUR SUR NOTRE CONSULTATION.

Chères Thononaises, cher Thononais, à mi-mandat, Nouvelle Ère a souhaité vous consulter par l'intermédiaire d'un questionnaire. Ce dernier avait pour but de recueillir vos priorités et de les confronter à nos prises de positions et analyses ainsi qu'à vos retours informels à l'occasion de nos rencontres. Nous tenons à remercier chaleureusement les près de 200 personnes qui ont pris le temps de contribuer à cet exercice et les participants à notre réunion de restitution qui nous a permis d'échanger et de débattre de l'avenir de Thonon.

Des lignes très nettes ressortent de la consultation. Du côté positif, la politique d'animation et notamment la mise en place du marché de Noël est largement saluée. Les dysfonctionnements pointés (80 % des réponses) concernent particulièrement trois domaines : la santé (quasi impossibilité de trouver un médecin traitant) ;

la mobilité (les problèmes liés au stationnement, son coût, la « zoé » et le manque de pistes cyclables) et enfin l'urbanisme qui fait l'objet des griefs les plus importants (bétonisation, disparité des constructions, promesses électorales non-tenues, etc.). Les priorités des répondants par ordre d'importance sont les suivantes : 1 - santé, 2 - transition écologique, 3 - cadre de vie/ urbanisme, 4 - transport/ mobilité.

Ces éléments de réponses ne sont pas une surprise et témoignent d'une forte attente dans des domaines que la Municipalité est loin de prendre à bras le corps. Nous regrettons que nos propositions comme la création d'un centre de santé municipal ou la débitumisation des cours d'école aient été systématiquement rejetées et que le plan pour le développement des pistes cyclables soit pour l'heure bien timide. Nous le redirons tant qu'il le faudra : la carte postale ne suffit pas ! Nouvelle Ère vous donne rendez-vous le 7 septembre sur notre stand à la Foire de Crête pour poursuivre les échanges !

## OPPOSITION MUNICIPALE / J'AIME THONON FRANCK DALIBARD

### LA RENTRÉE !

Nous terminons la première moitié du mandat de notre Maire et de son équipe. **J'aime Thonon et Franck Dalibard** profitent de ce mi-mandat pour remercier tous les électeurs qui leur ont fait confiance il y a maintenant 3 ans.

Être un conseiller de l'opposition est une fonction particulière qui demande une grande objectivité et un intérêt certain pour le territoire et ses habitants.

**J'aime Thonon et Franck Dalibard** ont toujours essayé de travailler avec l'équipe en place afin d'apporter des modifications constructives notamment au niveau de l'animation dans notre ville.

Le festival de Montjoux est une belle réussite grâce aux acteurs thononais de la culture. Il faut aussi reconnaître l'excellent travail des services de la Mairie ainsi que la prise de risque du Maire en installant le festival sur un nouveau lieu. **J'aime Thonon et Franck Dalibard** ont toujours défendu le maintien du festival à Thonon et nous sommes ravis que ce soit le cas. L'opposition systématique n'est pas un programme !

Le travail effectué par l'équipe de **J'aime Thonon et Franck Dalibard** depuis plus de 5 ans avec les citoyens est un apport primordial dans la construction de notre ville.

Alors merci à vous tous qui nous apportez vos idées, vos convictions et vos expertises.

Néanmoins, l'animation n'est pas suffisante pour assurer l'attractivité d'une ville. **J'aime Thonon et Franck Dalibard** regrettent toujours le manque de dialogue avec le Maire et fustigent son arrogance en permanence. Le choix qui a été fait par le Maire de faire de Thonon la ville centre du Chablais au détriment d'Évian est inquiétant pour l'avenir de notre territoire, que ce soit au niveau des infrastructures, des transports, des constructions immobilières.

Une fois de plus, les décisions unilatérales de l'équipe dirigeante nous poussent à être vigilants et à continuer notre travail de prospection envers vous.

Cher(es) Thononais(es), venez nous retrouver pour préparer le prochain programme de J'aime Thonon 2026.

Construisons ensemble notre ville de demain !

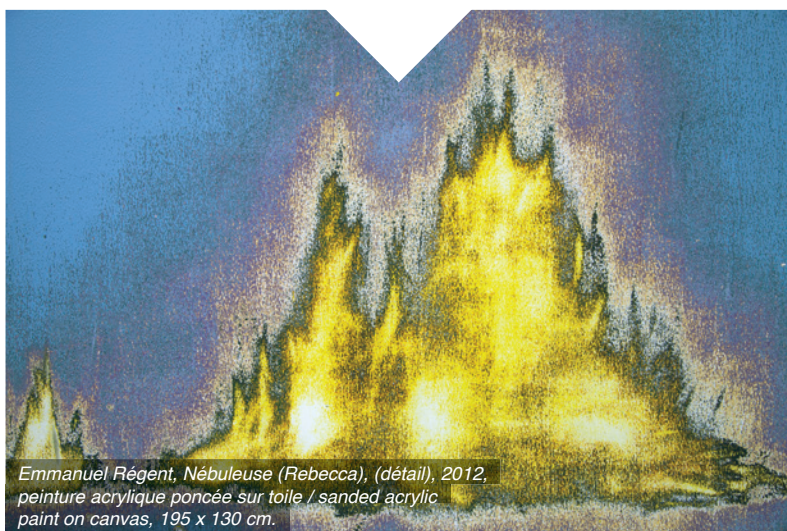
Franck Dalibard & l'équipe J'aime Thonon

CONTACT : [jaimethonon@gmail.fr](mailto:jaimethonon@gmail.fr)



LA CHAPELLE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

# UNE SAISON ÉCLECTIQUE



Emmanuel Régent, Nébuleuse (Rebecca), (détail), 2012, peinture acrylique poncée sur toile / sanded acrylic paint on canvas, 195 x 130 cm.

© ADAGP Paris, 2023

**La programmation 2023-2024 de La chapelle se dévoile autour des œuvres d'Emmanuel Régent qui inaugureront dès cet automne ce nouveau cycle intitulé « L'éclectisme & l'hybride ».**

Cette saison révélera les travaux de quatre artistes, de générations différentes, émergents ou repérés. Leurs œuvres, toutes techniques confondues, afficheront une richesse d'invention inédite, interrogative, ludique et poétique.

« Pour ce premier rendez-vous, nous accueillerons à Thonon un artiste pluridisciplinaire », souligne Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine. Si Emmanuel Régent est principalement connu pour son travail au feutre noir, illustrant aussi bien des scènes de foule que des paysages de rochers au bord de la mer, le dessin n'est pour autant pas sa seule pratique. Loin de là ! Peintures poncées sur toiles, dessins monumentaux, plans sur la comète en forme de cornets de grandes feuilles blanches plantées dans des corbeilles à papier, fragments d'aquarelles déchirées, objets récupérés au fond de la mer lors de plongées : l'artiste multiplie les concepts créatifs dans ses expositions.

## **i LA CHAPELLE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN**

**Exposition « L'écho des profondeurs » d'Emmanuel Régent**

Du 14 octobre au 16 décembre 2023

Vernissage le 13 octobre 2023, en présence de l'artiste

Du mardi au samedi (sauf le jeudi et jours fériés), de 14h30 à 18h

Entrée libre

## THONON ART URBAIN

### Le mur de Collonges : une œuvre de généralité et d'excellence

La 3<sup>e</sup> édition de Thonon Art Urbain investira, cet automne, le quartier de Collonges. Les habitants mobilisés dans ce projet ont choisi l'artiste qui viendra habiller le mur pignon de la tour n°12, donnant sur le parc central.

C'est finalement l'artiste Taxis qui a majoritairement séduit les habitants. Il interviendra fin septembre, pour une dizaine de jours, avant d'inaugurer son œuvre avec l'ensemble des Thononais, le samedi 7 octobre à 11h. « Cette immense fresque murale, réalisée sous la direction artistique d'Olivier Landes, reprendra les thèmes de la convivialité, de la solidarité et de l'entraide, des éléments fédérateurs de l'identité du quartier. Elle fera ainsi écho à ce parc où, toute l'année, les adultes et les enfants se rencontrent, jouent et discutent ensemble », explique Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine. S'étendant sur 4 étages, cette œuvre monumentale viendra embellir ce lieu, lui donnant une touche humaine et sensible, tout en ajoutant une nouvelle étape au parcours d'art urbain dans la ville.



Mardi 20 juin, Olivier Landes, directeur artistique de l'Association Art en Ville, animait la réunion des habitants de Collonges pour le choix de l'artiste qui interviendra sur le mur pignon du quartier, dans le cadre de Thonon Art Urbain 2023.



## RENDEZ-VOUS

# EXPLOREZ LE RICHE PATRIMOINE THONONNAIS

**La 40<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine se déroulera, partout en France, le week-end du 16 et 17 septembre prochain. Thonon dévoile son programme !**

Pendant deux jours, des lieux habituellement fermés au public vous ouvriront leurs portes et les musées de la Ville vous accueilleront gratuitement pour des visites libres ou guidées. De nombreuses animations, démonstrations et jeux musicaux feront écho aux expositions du moment. « Exceptionnellement, les œuvres présentées depuis 10 ans lors des mini-conférences « hors-d'œuvre » seront exposées dans le Salon du lac de l'Hôtel de Ville », ajoute Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine.

Vous pourrez également visiter le Palais de justice, le château de Ripaille, mais aussi la résidence, les salons et jardins de la sous-préfecture. L'occasion de s'immerger dans le bureau de Jean Moulin, reconstitué à partir de photographies d'archives, tel qu'il l'occupait de juin à octobre 1933.

## DÉAMBULEZ DANS THONON À LA FIN DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

Grâce à l'application Thonon en poche\* (rubrique Découvrir), retrouvez au gré de vos promenades, ou depuis chez vous, d'anciennes vues de Thonon. De nouvelles gravures, photographies et dessins colorisés vous invitent à comparer les ambiances des rues et des places actuelles, avec celles d'il y a plus d'un siècle. Immersion garantie !

\*Téléchargeable gratuitement sur Play store (Android) et App store (Apple)



Le service Culture de la Ville proposera une visite-découverte du château de Rives, futur musée de Thonon, en langue des signes française, le samedi 17 septembre à 10h30. Sur inscription au 04 50 71 55 55.

© Yan Tisseyre

## COULISSES LES ARCHIVES MUNICIPALES

Explorez les coulisses des Archives et découvrez une sélection de documents originaux, surprenants ou rares. Des visites sont organisées le samedi 16 septembre à 10h30 et 14h30, sur inscription préalable auprès de l'Office de Tourisme (Tél. 04 50 71 55 55).

## **i** JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023

Programme complet disponible sur [www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr)

## ARTOTHÈQUE

### Choisissez, empruntez, accrochez

Inaugurée le 26 mai dernier, l'Artothèque de Thonon vous propose des œuvres d'art contemporain à découvrir sur la borne tactile ou accrochées dans l'espace dédié, au rez-de-chaussée du Pôle culturel de la Visitation.

**Concrètement, comment ça marche ?** Une œuvre vous plaît : pour pouvoir l'emprunter, vous devez souscrire un abonnement à l'Artothèque (20 € pour les Thononnais, sur présentation d'une attestation de responsabilité civile), enregistrer votre emprunt auprès des bibliothécaires et l'emballer avec le matériel mis à votre disposition. Votre abonnement annuel vous permet d'emprunter jusqu'à 2 œuvres pendant 8 semaines.



**i** ARTOTHÈQUE Pôle culturel de la Visitation Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 17h30 (sauf le jeudi de 9h30 à 12h30)

© Adéagp, Paris, 2023 © Alain Dubouloz



# | Rendez-vous |



© Antoine Berger

## TRADITION

# 545<sup>E</sup> FOIRE DE CRÊTE

C'est le rendez-vous incontournable de la rentrée ! Jeudi 7 septembre, venez vivre l'ambiance de la foire, son caractère d'antan, ses spécialités culinaires et son incontournable concours de vaches laitières animé par les agriculteurs de la Haute-Savoie. Plus de 30 000 visiteurs sont attendus cette journée pour flâner dans les allées, déguster des produits du terroir ou encore faire de bonnes affaires.

## LA FÊTE FORAINE REVIENT DU 2 AU 10 SEPTEMBRE

En famille ou entre amis, faites le plein de gourmandises et de sensations fortes. Profitez-en aussi pour faire une halte sous le chapiteau qui proposera toute la semaine des animations et soirées à thème. Les industriels forains vous attendent nombreux !

## MÉDIATHÈQUE

# LE PRIX « LETTRES FRONTIÈRE 2023 » REMIS À THONON !



Pour la 30<sup>e</sup> sélection du « Prix Lettres frontière »\*, la Médiathèque de Thonon a le plaisir de vous faire découvrir les romans sélectionnés par l'association « Lettres frontière » et dont le prix Coup de cœur sera remis au Pôle culturel de la Visitation, à l'occasion de l'événement littéraire « L'Usage des mots », **le samedi 4 novembre prochain !**

\*Chaque année, un jury franco-suisse sélectionne 10 romans, d'auteurs vivant en Auvergne-Rhône-Alpes ou en Suisse romande.

## CHÂTEAU DE RIPAILLE

# LE MARCHÉ DES POTIERS

Durant tout un week-end, une vingtaine de potiers et céramistes de la région Auvergne-Rhône-Alpes viendront exposer leurs œuvres dans l'enceinte du château de Ripaille. De la poterie décorative aux objets utilitaires, découvrez des pièces entièrement façonnées à la main et échangez avec les artisans sur les différentes techniques utilisées : grès, raku, céramique, porcelaine, faïence...

**i MARCHÉ DES POTIERS**  
**SAMEDI 30 SEPTEMBRE**  
**ET DIMANCHE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023**  
**CHÂTEAU DE RIPAILLE**  
10h à 18h • Entrée libre



© Yann Tisseyre

## PARENTALITÉ

# Le centre social vous invite à ses conférences-débats

Venez échanger avec un professionnel afin de trouver des réponses à l'évolution des structures familiales, des modes éducatifs et du lien adulte-enfant.

« Il n'y a pas que les écrans... jouons ! »

Animée par Claudie Violleau, éducatrice de jeunes enfants et formatrice

**Samedi 14 octobre à 10h**

« Autorité et bienveillance, est-ce compatible ? »

Animée par Alexandra Plas, consultante en parentalité et formatrice

**Mardi 12 décembre à 19h30**

**i Rendez-vous à l'Auditorium**  
**Pôle culturel de la Visitation**  
Entrée libre et gratuite





© Jyhelli Photographie

TOQUES EN CHABLAIS

## LA GASTRONOMIE À L'HONNEUR

**Le festival international de la gastronomie revient cet automne pour une 3<sup>e</sup> édition, avec comme invité d'honneur : la pâtisserie. Un programme qui va vous mettre l'eau à la bouche !**

En partenariat avec la Ville de Thonon et le lycée hôtelier Savoie-Léman, l'Office de Tourisme prépare en coulisse depuis plusieurs mois déjà cette nouvelle édition qui mettra en valeur notre gastronomie, les professionnels des métiers de bouche, ainsi que les producteurs chablaisiens. Plus de 10 000 visiteurs sont attendus sur 5 jours et sont invités à participer à des cours, des dégustations et des visites gourmandes, sans oublier les soirées festives et caritatives. Cette année encore, Toques en Chablais accueillera le grand concours international des écoles hôtelières, ainsi que le championnat de la rissole.

### « DINNER IN THE SKY » SERA DE RETOUR

Parmi les temps forts de cette 3<sup>e</sup> édition : un marché de producteurs d'excellence avec près de 40 exposants, une nocturne le samedi soir et le challenge des Mains d'Or, cinq épreuves réunissant plus d'une trentaine de pâtisseries, chocolatiers et glaciers. Des chefs et invités de renom (parmi lesquels Georges Blanc, Danny Khezzer, finaliste de Top Chef 2023, Michel Roth et la célèbre blogueuse culinaire Mercotte) sont également attendus pour animer de nombreux ateliers ou encore proposer une expérience gourmande inédite, à bord du « Dinner in the sky », une table suspendue à plus de 50 mètres du sol !

### **i** TOQUES EN CHABLAIS

Du 11 au 15 octobre 2023 • Belvédère

### FOLKLORE

## Vivez l'ambiance de la démontagnée

Rendez-vous le samedi 7 octobre prochain dans les rues du centre-ville pour assister au défilé des animaux et des groupes folkloriques. Le cortège partira de l'établissement thermal (fontaine de la Versoie) avant de rejoindre le Belvédère, théâtre de nombreuses animations tout au long de la journée. Une occasion unique de faire découvrir au plus grand nombre le patrimoine chablaisien, avec au programme : démonstrations de vieux métiers, animations pour les enfants, mais aussi dégustations de produits du terroir !

### **i** LA DÉMONTAGNÉE

Samedi 7 octobre 2023, de 10h à 18h  
Belvédère



© Jyhelli Photographie



CET AUTOMNE DÉCOUVREZ  
EN AVANT-PREMIÈRE À THONON-LES-BAINS



THONON-LES-BAINS

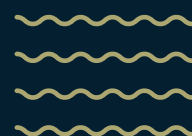


Appartements

du **2 au 5 pièces** terrasse

- À l'ouest de Thonon-les-Bains, à deux pas des commerces et du centre-ville
- Généreux balcons, terrasses ou jardins privatifs
- Pièces de vie spacieuses et prestations à personnaliser selon vos envies !
- Aux derniers étages, des vues panoramiques sur le Lac Léman

**CONTACTEZ-NOUS**  
dès maintenant pour  
être informés lors du  
**LANCEMENT**  
**COMMERCIAL**



UNE CO-PROMOTION

**BATI SAVOIE LÉMAN**

BÂTISSEURS D'AVENIR

**IMMOLEMAN**  
PROMOTION IMMOBILIERE

[www.batisavoieleman.fr](http://www.batisavoieleman.fr)

**04 78 62 02 00**

BATI SAVOIE LÉMAN - LYON R.C.S 825 126 832. Illustration non contractuelle, à caractère d'ambiance.



## LE BUDGET PARTICIPATIF THONON



ÉDITION N°1

# ZOOM SUR LES PROJETS RÉALISÉS

© Antoine Berger

PROJET PORTÉ PAR MÉLIDA BIDAL  
AVEC L'ASSOCIATION PIGMENT

### 1 FESTIVAL "LES ESCALES"

Création d'un parcours d'exposition à ciel ouvert, les 7 et 8 juillet 2023 au port de Rives, ponctué de différents ateliers participatifs encourageant le public à expérimenter les techniques utilisées par les artistes.



© Antoine Berger



© Antoine Berger



© Antoine Berger



© Antoine Berger

PROJET CO-PORTÉ PAR LEILA SALA, AXEL NYS, CAROLE LOUIS  
ET DAVID SCHOPS

### 2 TROIS NOUVELLES AIRES DE "STREET-WORKOUT"

Installation d'aires sportives, en libre accès, au parc thermal, sur la nouvelle plaine de loisirs de la Grangette et au parc de la Châtaigneraie. La Ville encourage la pratique sportive pour tous !



© D.R.



© Alain Dubouloz



© Alain Dubouloz

\* Un équipement subventionné par l'Agence nationale du Sport, au titre du plan 5000 terrains de proximité.

PROJET PORTÉ PAR SOPHIE PARRA D'ANDERT

### 3 DE NOUVELLES PARCELLES DE JARDINS FAMILIAUX

Ces parcelles ont été créées à Vongy et au Châtelard. Elles complètent les 161 déjà existantes sur les sites du Morillon, du Genevray et de Champerges.



© Alain Dubouloz



© Alain Dubouloz





Assistez à la séance publique,  
dédiée à la fresque du Climat,  
le mercredi 27 septembre  
à 18h, à l'espace Les Ursules.

© Sémaphore

CONSEIL MUNICIPAL

## UNE FRESQUE DU CLIMAT POUR THONON

Depuis 2020, la Municipalité s'emploie à engager la ville dans une transition écologique raisonnée et désirable. Le 27 septembre 2023, les élus municipaux plancheront sur la situation de la ville et les solutions à mettre en œuvre pour l'adapter au changement climatique.

À l'heure où l'urgence climatique s'impose dans toutes les conversations, où en est-on de cette transition écologique souhaitée par tous, mais qui semble si difficile à mettre en œuvre ? Le Maire, Christophe Arminjon, nous livre un état des lieux rassurant : Notre projet municipal intègre, dans sa conception même, les nécessaires changements à conduire pour faire de Thonon une ville résiliente, non seulement du point de vue climatique, mais aussi aux plans économique et social. Ce besoin d'adaptation est également pris en compte à l'échelle de l'Agglomération, qu'il s'agisse du Plan local d'urbanisme intercommunal, avec ses volets habitat et mobilités (PLUi-HM), du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ou du futur Projet de territoire pour la gestion de l'eau.

Parmi les objectifs les plus souvent cités, on compte la limitation de l'étalement urbain et la réduction de notre empreinte carbone. Qu'en est-il à Thonon ? La ville étant, par définition, une zone urbanisée, elle est relativement peu concernée par le premier objectif, même si nous devons privilégier le renouvellement urbain à de nouvelles extensions de l'enveloppe urbaine\*. Quant à notre empreinte carbone, nous visons une réduction significative (- 8 700 tonnes de CO<sub>2</sub> annuelles, équivalent à 4 800 véhicules retirés de la circulation) avec la mise en service d'un réseau de chaleur urbain par biomasse (bois) prévue à l'automne 2025.

Les villes constituent aussi des îlots de chaleur qui les rendent moins agréables à vivre lorsque le thermomètre s'affole. Que peut-on faire ? C'est un enjeu majeur pour la décennie à venir. La première réponse consiste à réduire drastiquement le nombre de voitures dans les cœurs de ville. Nous avons créé pour ce faire le premier parking-relais de l'Ermitage et d'autres suivront. Nous accélérons aussi le déploiement des pistes cyclables et requalifions les espaces publics pour y intégrer un maximum de végétation. La question de l'accès à l'eau est également cruciale, même si les mesures de restriction se multiplient ces derniers temps. Les aménagements de la Place Henry-Bordeaux et des talus sous les Belvédères se veulent emblématiques de cette nouvelle approche.

Finalement, la ville est entièrement à repenser. Oui, et c'est pourquoi je souhaite sensibiliser les élus à cette nouvelle donne. Le 27 septembre, à l'occasion d'une séance spéciale de trois heures, à laquelle le public pourra assister, nous aborderons de manière objective la question du réchauffement climatique et de ses implications pour la ville.

\* périmètre des zones urbanisées, prises au plus proche du bâti, et servant de référence au calcul de la consommation foncière





**APPARTEMENTS NEUFS  
À THONON-LES-BAINS  
à partir de 228 000€**

**P2i | 04 81 45 96 00**

SERVICE GRATUIT + PRIX D'UN APPEL



# BARNES

INTERNATIONAL REALTY

## Léman



## ÉVIAN-LES-BAINS • THONON-LES-BAINS

L'expertise BARNES Léman au service de votre projet immobilier.



Scanner le QR code pour  
connaître la valeur de votre bien.



BARNES Léman | [www.barnes-leman.com](http://www.barnes-leman.com)

1, place du Port 74500 Évian-les-Bains

2, square Aristide Briand 74200 Thonon-les-Bains

+33 (0)7 55 54 65 32 | [leman@barnes-international.com](mailto:leman@barnes-international.com)